

PLAN LOCAL D'URBANISME

Acte publié le : 05/11/2025
Envoyé en Préfecture le : 05/11/2025 05/11/2025
Reçu Préfecture le : 05/11/2025
Identifiant de télétransmission :
035-213502883-20251104-75701-DE-1-1



**TABLEAU DE SYNTHÈSE DES
MODIFICATIONS APRÈS L'ENQUÊTE
PUBLIQUE**



PLAN LOCAL D'URBANISME

**Approbation du Plan Local d'Urbanisme lors du
Conseil municipal du 4 novembre 2025**

VILLE DE
Saint-malo

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
1. Rapport de présentation			
Préambule			
Tome 1 : Diagnostic territorial			
	PETR	Compléter sur les besoins des personnes à mobilité réduite, les jeunes travailleurs, apprentis, saisonniers et étudiants	Compléments apportés dans le Tome 1
		Erreur page 108 : le Château de la Briantais " <i>ses dépendances et son parc sont désormais inscrits au titre des MH</i> "	Modification faite dans le Tome 1
ENS			
	Département	Reprendre la partie sur les Espaces Naturels Sensibles (confusions avec le droit de préemption en ENS)	Modifications faites dans le Tome 1 et dans le Tome 3
Mobilité			
	DDTM	Compléter les éléments sur la mobilité	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	DDTM	Compléter les dynamiques à l'œuvre à Saint-Malo par rapport aux territoires environnants, avec une analyse de la concentration d'emploi actuelle, des CSP, de l'évolution des flux domicile-travail des actifs provenant d'autres communes...	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	Département	Intégrer des éléments sur le PDIPR et les éléments associés	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
Agricole			
	Commission d'enquête	Mentionner le travail réalisé avec la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine pour un diagnostic agricole	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	Chambre d'agriculture	Apporter des compléments dans le rapport de présentation pour rappeler la valeur agronomique des terres	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	MRAE	Compléter le rapport de présentation notamment avec les éléments du diagnostic agricole afin de mieux mettre en avant le potentiel des sols des futurs espaces consommés	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	SMA	Localiser les bâtiments agricoles et les sites de production	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	PETR	Détailler les contraintes des bâtiments agricoles et sites de production surtout pour celles en extension du centre bourg + localiser les exploitations agricoles et sites de production	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	Chambre d'agriculture	Remplacer page 50 « la diminution de la superficie moyenne des exploitations résulte en partie d'orientations économiques moins consommatrices d'espaces » par « orientations économiques mobilisant moins de foncier agricole ».	Modification faite dans le Tome 1 (rectifications)
	Chambre d'agriculture + Département	Compléter la volonté de préservation du foncier agricole + reconnaître le rôle des activités agricoles dans le maintien et la préservation de l'espace rural, maintenir et développer l'activité agricole, renforcer les liens entre l'agriculture et les autres usages.	Modifications faites dans le Tome 1 et dans les Tomes 3 et 4 (compléments)
Tourisme			
	DDTM	Ajout d'éléments sur le tourisme	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
Déchets			
	SMA	Corriger le rapport de présentation sur les déchets	Modification faite dans le Tome 1 (compléments et rectifications)

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	Mémoire en réponse	Ajouter des éléments sur les déchets (PLPDMA)	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
TVB			
	Département	Modification p.126 du diagnostic : un schéma provenant de /'Atlas Départemental des Paysages vient illustrer un enjeu important relatif aux continuités paysagères du Clos-Poulet, il est par erreur attribué au SCo T et devrait être complété par sa légende.	Modification faite dans le Tome 1 (rectification)
	Département	Apporter des compléments sur l'importance des franges urbaines	Modifications faites dans le Tome 1 et dans le tome 3 (compléments)
	Département	Localiser les prairies dans le diagnostic selon le registre parcellaire graphique (RPG)	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	DDTM	Tome 1, pages 185 + 186 = faire apparaître les réservoirs et corridors de biodiversité littoraux	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	PNR	P 157 : le Bécasseau violet ne peut faire partie des animaux les plus fréquemment observés	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	PNR	P 158 : indiquer que Lauriers sauce et cerises font partie de la liste des espèces exotiques envahissantes / invasives	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	PNR	P175 : clarifier les linéaires de haies	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	PNR	P 179 : ajouter pb des espèces invasives à la liste des enjeux + mention pour les lauriers	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
	PNR	P180 : reprendre l'identification des réservoirs de la TVB	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
Dèv éco			
	DDTM	Ajouter des éléments relatifs à la stratégie de développement économique	Ajout d'éléments en annexe (Stratégie foncière économique de SAINT-MALO AGGLOMERATION publiée le 7 février 2025)
	Commission d'enquête	Compléter le diagnostic territorial s'agissant du volet relatif aux activités économiques	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
Universitaire			
	Mémoire en réponse	Mettre à jour le volet universitaire	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
GDV			
	PETR	Evoquer les besoins en matière d'accueil des Gens du voyage	Modification faite dans le Tome 1 (compléments)
		Erreur p. 105 et 108, ce n'est pas le bon périmètre de la ZAC du Général de Gaulle	Modification faite dans le Tome 1 (rectification)
	DDTM	Modifier le rapport de présentation pour supprimer la référence au SRCE	Modification faite dans le Tome 1 (rectification)
	SMA	Page 222 : rectifications dans la rédaction à prévoir	Modification faite dans le Tome 1 (rectification)
	PNR	Compléter chapitre 3.2.5 décrivant le territoire	Modification faite dans le Tome 1 (rectification)
Tome 2 : Analyse de la consommation des sols et capacité de densification et de mutation des espaces bâtis			
	Commission d'enquête	Précisions sur les calculs notamment pour les secteurs aux abords des monuments historiques dans le potentiel de densification.	Modification faite dans le Tome 2
	DDTM	Mettre en cohérence page 11 du Tome 4 et page 7 du Tome 2	Modification faite dans le Tome 2
	DDTM	Page 11 du PADD mettre les % en hectares , reprendre la formulation page 54 du RP tome 2	Modification faite dans le Tome 2 et le PADD

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	DDTM	Reprise de la partie sur le scénario démographique	Modification faite dans le Tome 2
	DDTM	Modifier la référence à la révision actuelle du SCoT en matière de consommation d'espaces NAF car ce document de planification n'est pas encore exécutoire.	Modification faite dans le Tome 2
	Chambre d'agriculture	Erreurs dans la répercutions des chiffres dans les tableaux	Modification faite dans le Tome 2
	Chambre d'agriculture	Mieux justifier l'enveloppe de consommation pour les projets individuels Compléter les éléments relatifs aux projets à St Etienne Château Malo Paul Cézanne et PUP des Mottais (accordés après 2021 et doivent être comptabilisés dans les hectares consommés au titre de la période 2021-2031)	Modification faite dans le Tome 2
	DDTM	Clarifier pourquoi les zones soumises à la protection des abords de MH sont écartées du potentiel (p.9 du Tome 2)	Modification faite dans le Tome 2
Tome 3 : Justifications des choix retenus			
Mobilités			
	Commission d'enquête	Demande d'ajout d'éléments sur la mobilité	Modification faite dans le Tome 3
Ressource en eau			
	Commission d'enquête	Demande d'ajout d'éléments sur la ressource en eau	Modification faite dans le Tome 3
Conso ENAF			
	MRAE	Demande de mieux justifier les projets prévus dans les secteurs en extension	Modification faite dans le Tome 3
	DDTM	Insérer les des limites durables du développement urbain	Modification faite dans le Tome 3
	Commission d'enquête	Intégrer une partie présentant les scénarios de localisations des secteurs d'extension d'urbanisation.	Modification faite dans le Tome 3
Dév éco			
	CCI	Compléter les projections économiques avec les calculs en hectares Erreur page 137 : Campus II pas évoqué, à ajouter	Modification faite dans le Tome 3 Modification faite dans le Tome 3
Paysage			
	CDPENAF	Reprendre les Espaces boisés classés sur la Boudeville	Modification faite dans le Tome 3
	Département	Compléter le rapport de présentation avec un partie concernant les programmes de structuration paysagère (ceinture verte et franges rurales).	Modification faite dans les Tomes 1 et 3
	SMA	Ajouter les haies et talus aménagés par Breizh bocage à la couche SIG bocage comme l'ensemble des linéaires bocagers.	Modification faite dans les Tomes 3 + 4
Zones			
	DDTM	Modifier le secteur NK afin de supprimer la possibilité de prévoir des extensions (mêmes limitées) au sein de la zone	Modification faite dans tous les documents, on supprime Nk et ça passe en N
	DDTM	La Goeletterie : Modifier l'urbanisation prévue sur le secteur	Modification faite dans tous les documents, redécoupe de la zone pour supprimer la partie au Nord (bande des 100m)
Assainissement			
	SMA	Supprimer les emplacements réservés pour la création de bassins de stockage des eaux usées et eaux pluviales + ajouter un emplacement réservé rue des Antilles	Modifications faites dans Tomes 3 et 4
Capacité d'accueil			
	Contributions enquête publique	Intégrer une partie relative à la justification de la capacité d'accueil du territoire avec pour objectif de centraliser les éléments présentés de manière diffuse dans l'ensemble des tomes du rapport de présentation.	Modification faite dans le Tome 3
Cônes de vue			
	Contributions enquête publique	Ajouts de cônes de vue	Modifications faites dans le Tome 3

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	Mémoire en réponse	Intégrer les périmètres de protection de la prise d'eau de la retenue de Sainte-Suzanne à Saint-Coulomb	Modifications faites dans le Tome 3
	JUGAND (14)	Modifier le PAPAG, il ne doit pas être en zone N	Modification faite dans le Tome 3 et règlement graphique
	Département	Préciser les ENS (surface + enjeux), confusion entre ENS et sites du conservatoire + prévoir une partie sur le droit de préemption en ENS	Modifications faites dans les Tome 1 et 3
	SMA	Page 132 : compléter les éléments sur les chiffres durant la période PLH	Modifications faites dans le Tome 3
	JUGAND (14)	Justifier l'extension de l'urbanisation sur le secteur du Davier (EPR)	Modifications faites dans le Tome 3
		Erreur page 59 "les une"	Modification faite dans le Tome 3
	Chambre d'agriculture	Modifier la présentation des règles sur le changement de destination, en lien avec les modifications apportées sur le règlement	Modifications faites dans le Tome 3
	DDTM	Supprimer la référence au PSLA	Modification faite dans le Tome 3
	DDTM	Modifier la période de nidification (du 15 mars au 15 août)	Modification faite dans le Tome 3 + règlement écrit
Tome 4 : Évaluation environnementale			
	Commission d'enquête	Ajouter des éléments sur la qualité de l'air	Modifications faites dans le Tome 4
Doc supra communaux			
	Commission d'enquête	Ajout d'éléments sur le futur PPRSM	Modifications faites dans les Tome 3 et 4
	Commission d'enquête	Mentionner la modification en février 2024 du SRADDET	Modifications faites dans le Tome 4
Eau / Assainissement			
	Contributions enquête publique	Insérer les récupérateurs d'eau	Modifications faites dans le règlement écrit, et les Tomes 3 et 4
	RME	Eau et Assainissement (p.149) : Depuis plusieurs années, RME poursuit la réduction des pertes sur le réseau. Ainsi les pertes sont passées de 400 000 m ³ à 150 000 m ³ entre 2021 et 2023.	Modification faite dans le Tome 4
Eléments "verts"			
	CDNPS	Mise à jours des haies et alignements d'arbres	Modification faite dans le Tome 3 + Mise à jour
	PNR	Reprendre les Espaces boisés classés sur la Boudeville	Modification faite dans le Tome 4
	PNR	P 19 : Justifier la perte de 28 ha d'EBC	Modification faite dans le Tome 4
	PNR	P 22 : agrandir la carte des arbres isolés	Modification faite dans le Tome 4
	PNR	P 25 : modifier la référence aux lauriers	Modification faite dans le Tome 4
	PNR	P 42 : restreindre les bâches plastiques	Modification faite dans le Tome 4 + OAP TVB
Indicateurs			
	MRAE	Ajouter dans les Indicateurs de suivi une colonne objectifs	Modification faite dans le Tome 4
	Mémoire en réponse	Compléter les indicateurs de suivis actuellement prévus dans le rapport de présentation (Tome 4).	Modification faite dans le Tome 4
Zones humides			
	MRAE + DDTM	Compléter le rapport de présentation afin de mettre en évidence les inventaires des zones humides réalisés.	Modification faite dans le Tome 4 + annexe au PLU
Natura 2000			
	DDTM	Vérifier + corriger la description synthétique du site Natura 2000 « ZSC Côte de Cancale à Paramé » (FR5300052) dans l'évaluation des incidences N2000	Modification faite dans le Tome 4
	DDTM	Développer l'évaluation des incidences N2000 du PLU présentée dans le tome 4, notamment en ce qui concerne les projets d'urbanisation situés à proximité des sites N2000. (Exemple de l'OAP SECTORIELLE N°8 – ROTHÉNEUF).	Modification faite dans le Tome 4
PNR			

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
2. PADD	Déchets	PNR Compléter le Tome 4 du rapport de présentation sur la compatibilité entre le PLU et le PNR	Modification faite dans le Tome 4
		SMA Pages 45 et 46, et 126 : rectification dans les éléments sur les déchets	Modification faite dans le Tome 4
	SMA Il faut reprendre le règlement de collecte communautaire et le PLPDMA comme documents de référence	Modification faite dans le Tome 4	
	Tome 5 : Résumé non technique		
3. OAP	DDTM + Département	DDTM Corriger la Carte en page 27 = erreur de flèche violette + supprimer la mention de la pénétrante sud	Modification faite dans le PADD
		DDTM Modifier le PADD en page 11 pour indiquer la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers en nombre d'hectares et pas seulement en pourcentages. Modifier carte page 23 (suppression de la zone d'extension au sud de la RD 2)	Modification faite dans le PADD
	DDTM	Erreur matérielle : Il reste un carré sur la Briantais pour conforter les structures d'hébergement en plein air / projet abandonné depuis la réalisation de cette première carte	Modification faite dans le PADD
		Ajout d'une mention plus explicite des limites durables pour le développement urbain telles que les demande l'objectif 23 du SCoT en vigueur	Modification faite dans le PADD
3.1 OAP Sectorielles			
Toutes OAP			
1. La Balue 2. Aristide Briand	Commission d'enquête	Intégrer pour chaque OAP un schéma qui reprend le périmètre de l'OAP et le plan de zonage	Modification faite dans les OAP
	Associations environnementales	Intégrer les réservoirs de biodiv et corridors écologiques sur cartes OAP sectorielles	Modification faite dans les OAP (intégration d'un paragraphe sur la prise en compte de l'OAP TVB)
	MRAE	La commune va réaliser un tableau compilant de manière précise et exhaustive les données relatives au logement : nombre précis par temporalité, densité et pourcentage de logements sociaux ;	Modification faite dans les OAP et dans le tome 3
	Département	Compléter dans certaines OAP les modalités pour favoriser la restauration des milieux naturels sur les secteurs à proximité.	Modification faite dans certaines OAP (une partie traitement de la lisière sur Houssaye, CAMPUS, et Rothéneuf)
	SMA	Prévoir au sein de chacune des OAP sectorielles : • une implantation des constructions de manière à bénéficier d'un ensoleillement maximal et optimisation des dispositifs de captation solaire • Pour les logements, un choix de structure de toit permettant l'installation d'équipements pouvant produire de l'énergie (panneaux photovoltaïques...).	Ajout de ce paragraphe dans toutes les OAP
	Commissaires enquêteurs	Apporter des compléments dans les OAP (transport, mobilité, intégration architecturale, stationnement...)	Modification faite dans les OAP
GUIHARD (R. 13 + 69) Contributions enquête publique		supprimer le passage piéton qui remet en cause la propriété, parcelle AO43 revoir les hauteurs, transition progressive des hauteurs en ajoutant du R+4+S (cf plan) et ajouter une flèche rouge pour les failles dans le bâti	Modification faite dans l'OAP Modification faite dans l'OAP

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
3. Marville		Mettre à jour la surface de l'OAP suite aux redécoupes de zones	Modification faite dans l'OAP
	Société LIDL (208)	Corriger page 15 : temporalité court à moyen terme pour les séquences 1 et 4 Modifier des gabarits au sein de l'OAP Marville pour autoriser un projet mixte associant du commerce en rez de chaussée, des parkings en super structure, et des logements	Modification faite dans l'OAP Modification faite dans l'OAP (2R+4/5+S sur le secteur marville/Alsace/Dunkerque)
4. Triquerville-Antilles 5. Gambetta		Modifier le doublon pour le phasage entre les pages 24 et 25	Modification faite dans l'OAP
	CCI	Modifier les hauteurs sur l'OAP Gambetta	Modification faite dans l'OAP dans la partie artisanale, des hauteurs plutôt que des niveaux (15m et 9m pour les 2 secteurs à l'est) On reprend les orientations de la CCI (séminaires juillet 2025) avec de la mixité verticale en priorisant le volet industriel
	SMA	Rappeler la dimension « industrielle » de la partie Est (Uai2)	Modification faite dans l'OAP
	Commission d'enquête	Signalement d'une erreur dans la rédaction : p34 court et moyen terme, p35 long terme	Modification faite dans l'OAP
	Contributions (courriers)	Epannelage à prévoir le long du boulevard de l'espérance	Modification dans l'OAP : bande en UR1 pour remettre de la distance et changer le zonage. On garde la ceinture R+1+S
6. Général de Gaulle		Ajout d'éléments sur l'intégration de l'habitat à proximité des activités économiques	Modification faite dans l'OAP : Ajout des phrases dans l'OAP sur la prise en compte en terme d'acoustiques et d'orientation des batiments
	Commission d'enquête	Ajouter le périmètre de la ZAC sur les schémas	Modification faite dans l'OAP : Ajout du périmètre de la ZAC
	CMA	Correction d'une erreur matérielle: zonage UAi au Nord de la ZI alors que l'OAP vise précisément ce secteur comme à vocation mixte de bureau et de tertiaire, cette erreur sera rectifiée	Modification faite dans l'OAP (Uat)
	Contribution 533	Revoir les hauteurs sur l'OAP	Modification faite dans l'OAP (Mise des schémas des hauteurs)
7. Ecoquartier Lorette			
8. Rothéneuf		Erreur p.4 « Quatre séquences paysagères et urbaines marqueront l'urbanisation de l'interface entre la lisière naturelle et la limite bâtie existante ».	Modification faite dans l'OAP
		Erreur p.4 : secteur des Bas chemins : supprimer la phrase « Une poche de constructibilité est créée, dans le prolongement des constructions existantes. »	Modification faite dans l'OAP
		Erreur de découpe de l'ER 23	Modification (Retrait du rond-point + Modification 3 cheminées-le pont)
9. La Houssaye		il manque le périmètre de la ZAC page 4-5 la légende apparait deux fois : et sur la carte et en face + Le maintien du parking P+R dans l'OAP de la Houssaye résulte d'une erreur (suite à l'évolution de la localisation, certains documents n'ont pas été mis à jour), les rectifications seront apportées	Modification faite dans l'OAP Modification faite dans l'OAP Modification faite dans l'OAP

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
		Supprimer dans la légende du schéma d'aménagement de l'OAP la mention "espace constructible à dominante d'équipements".	Modification faite dans l'OAP
10. Montagne Saint-Joseph			
	Commission d'enquête	Modifications de l'OAP pour tenir compte des contributions à l'enquête publique	Modifications faites dans l'OAP
	Mémoire en réponse SMA	Compléter l'habitat avec la mention de « intégration de voisinage avec des mesures permettant une cohabitation avec les activités industrielles riveraines ». Mentionner 1AUAi1 et non 1AUAi	Modification faite dans l'OAP
	Brionne (142)	Modification de l'OAP Montagne Saint-Joseph en réaction aux contributions Revoir les aménagements Demande de prévoir une bande paysagère d'au moins 15 mètres entre les propriétés actuelles et les premières constructions et/ou chemin de la zone d'activité.	Modification faite dans l'OAP
11. Campus II			
	Commission d'enquête	Modifications de l'OAP pour tenir compte des contributions à l'enquête publique	Modifications faites dans l'OAP
	Mémoire en réponse	Revoir le nombre de logements sur les parties 1AU/2AU Modification de l'OAP Campus II en réaction aux contributions	Modification faite dans l'OAP
	Mémoire en réponse	Suppression de la nouvelle voie structurante et conservation de l'avenue du Maréchal Juin comme voie de circulation ; refonte du plan de circulation en excluant le secteur de la Banneville du schéma de circulation	Modification faite dans l'OAP
	Contributions enquête publique	Augmenter les hauteurs sur le secteur Campus actuel pour permettre des surélévations	Modification faite dans l'OAP
	Mémoire en réponse	Voie en tireté rouge : zone 30 et séquences paysagères contraignantes pour abaisser la vitesse	Modification faite dans l'OAP
	Mémoire en réponse	Refonte de la limite du projet au regard des limites de propriétés, pour garantir le maintien de l'intégralité des jardins existants	Modification faite dans l'OAP
	Mémoire en réponse SMA	Révision des hauteurs à proximité des logements à R+1+S, et épannelages sur le reste du projet Préciser les hectares précis pour l'activité économique	Modification faite dans l'OAP
12. Château Malo			
13. Port			
	Commission d'enquête	Réécrire la partie sur le stationnement Erreur matérielle page 33 de l'OAP Port "la création d'un dépose-minute et de 40 places de parking".	Modification faite dans l'OAP
	Région	Demandes de revoir les hauteurs et programmations	Modification faite dans l'OAP
	Région	Supprimer la mention des chantiers navals dans la programmation page 24	Modification faite dans l'OAP
	Région	Modifier le projet d'OAP pour tenir compte des projets de Bretagne Plaisance	Modification faite dans l'OAP
	Roullier (526)	Modification de la hauteur maximale des constructions à 27 mètres, afin d'accompagner la dynamique de développement engagée.	Modification faite dans l'OAP (on augmente la hauteur prévue sur une partie du secteur visé, à savoir les bâtiments situés le long du boulevard des Talards)
	Roullier (526)	Modification de la hauteur maximale autorisée sur la partie est du secteur, pour la porter à 15 mètres.	Modification faite dans l'OAP
	Région	Modification des hauteurs sur le terre plein Est du Bassin Bouvet à 15m pour harmoniser avec le secteur "Halle à marée"	Modification faite dans l'OAP
	Région	Autoriser les activités de services dans les zones UAPm, UAPn et UAPt page 115	Modification faite dans l'OAP
	Région	Page 115 : Modifier les équipements sportifs en Uapn	Modification faite dans l'OAP

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	Région	Page 24 : rester sur une notion de « programmation économique » au sens large sans spécifier « en lien avec les chantiers navals »	Modification faite dans l'OAP
	SPL Bretagne Plaisance	Modifier le secteur de l'ancienne piscine du Naye	Modification faite dans l'OAP (Hachurer tout le secteur et ajouter une liaison douce)
	SPL Bretagne Plaisance	Modifier légende schéma d'aménagement: hachurage "activités nautiques de plaisances" pour "activités nautiques"	Modification faite dans l'OAP
3.2 OAP Thématique			
OAP Trame Verte et Bleue			
	Commission d'enquête	Rappeler dans chaque OAP sectorielle de l'obligation de prendre en compte l'OAP TVB	Modification faite dans les OAP
	Département + SMA + ARS	Intégrer la problématique des espèces invasives + la liste des espèces allergisantes dans OAP TVB ou annexes PLU	Modification faite dans l'OAP
	Département	Remplacer le chapitre intitulé « trame bleue » par la dénomination « cours d'eau et zones humides ».	Modification faite dans l'OAP
	Département	Compléter l'OAP TVB pour intégrer plus nettement les programmes de structuration paysagère (ceinture verte et franges rurales)	Modification faite dans l'OAP
	SMA	Ajout des haies et talus aménagés par Breizh bocage à la couche SIG bocage	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Demandes de corrections (lauriers sauce et cerise, espèces invasives), et de compléments.	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Rappeler La présence des trois strates constitutives d'une haie car l'absence de l'une d'entre elles peut gravement affecter la fonctionnalité de la haie. + Limiter la mise en place de bâches plastiques	Modification faite dans l'OAP (on limite les bâches plastiques + on précise les 3 strates des haies)
	PNR	Proposer la sensibilisation des habitants à la gestion à la parcelle des tailles et l'installation de végétaux à croissance lente	Modification faite dans l'OAP
	Département	Intégrer dans le diagnostic une trame "mammifère" du groupe mammalogique breton	Modification faite dans l'OAP
	Département	Spécifier la sensibilité hivernale des chiroptères lors de travaux de rénovation du bâti.	Modification faite dans l'OAP
	Chambre d'Agriculture	Reprendre les éléments sur les espaces agricoles (valeur agronomique des terres + évoquer la production légumière)	Modification faite dans le Tome 4
	PNR	Indiquer que le Laurier palme constitue un danger pour la préservation des écosystèmes	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Rappeler la présence des trois strates de la haie	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Privilégier croissance lente des haies et clôtures végétales pour limiter les déchets	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Interdire les bâches plastiques pour réduire l'entretien des parterres	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Limiter l'éclairage hors agglomération dans le secteur PNR à 2400 kelvin (passagère, Quelmer, hameaux de la buzardière et Ville Besnard)	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Erreur de position de l'illustration de la trame noire p61	Modification faite dans l'OAP
	PNR	Intégrer les lauriers palme et lauriers sauce dans annexe p 67	Modification faite dans l'OAP

4. Règlement

4.1 Règlement écrit

4.1.1 Règlement écrit (toutes zones)

Préambule

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	DDTM + Chambre d'agriculture	Evoquer les règles des périmètres de protection applicables autour des ICPE et bâtiments d'élevage	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM	Ajout d'éléments sur la Loi Littoral (espaces remarquables)	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Mentionner l'avis de la CDPENAF pour les constructions et extensions en zone A	Modification faite dans le règlement écrit
	Commissaires enquêteurs	Mentionner que le changement de destination est soumis à l'avis de la CDPENAF	Modification faite dans le règlement écrit
	Département	Ajout de l'article R. 111-5 dans les dispositions applicables	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Dispositions générales</i>			
	SMA	Mentionner le PPRSM	Modification faite dans le règlement écrit
		Ajout dans la définition de l'emprise au sol de la référence au PPRSM	Modification faite dans le règlement écrit
	GRT-GAZ	Autoriser la construction des équipements d'intérêt collectif et de service public	Modification faite dans le règlement écrit
	Lamotte (541)	Modifier les règles en zone humide, supprimer la bande des 10 mètres	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Partie 2 : Dispositions applicables à toutes zones</i>			
	SMA	compléter les règles sur les sections de voie	Modification faite dans le règlement écrit
		page 19, Type 6. Surfaces imperméables recouvertes de substrat végétal d'une épaisseur supérieures à 0,10 m et inférieure à 0,20 m	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM + Chambre d'agriculture + SCoT	Réécrire les règles sur le changement de destination	Modification faite dans le règlement écrit + carte à part avec que ces éléments et TOUS les éléments (MH + bâti repéré + SPR)
	ROUHAUD pour SCI ROC'H (457)	Demande de modifier le zonage + le règlement écrit (règles d'implantation, et emprise au sol) Parcelles section P n°260, 991, 992	Ajout dans le règlement écrit d'un schéma pour parcelles entre plusieurs voies et ajout d'une phrase sur les sections de voie
		Oubli de la précision du PLU de 2006 dans les règles alternatives page 45 "lorsque la règle alternative conduit à autoriser une hauteur plus importante que celle autorisée dans la zone, elle peut conduire en conséquence à ce que le nombre de niveaux autorisés soit également supérieur à celui initialement autorisé dans la zone".	Modification faite dans le règlement écrit
		page 45 la notion de "combles aménageables" est remplacée par notion de "combles"	Modification faite dans le règlement écrit
		Déplacement de la formulation pour les hauteurs RDC à 3,5m, c'est pour tout le monde donc on sort ça du 1,1,1	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM	La référence au PSLA sera supprimée	Modification faite dans le règlement écrit

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	DDTM	Modifier la règle sur les cours d'eau et zone humide	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM	Autoriser l'entretien et les travaux uniquement en dehors de la période de nidification courant du 15 mars au 15 août.	Modification faite dans le règlement écrit
	SCoT	Intégrer certaines dispositions relatives à la gestion de l'eau	Modification faite dans le règlement écrit
	SCoT + Contributions (355, 394, 420, 525) + mémoire en réponse	Imposer les récupérateurs d'eaux pluviales	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Modifier les règles relatives au dispositif d'assainissement autonome avec une mention de la nécessité d'obtenir une attestation du Service public d'assainissement non collectif (SPANC) dans le cadre des dépôts des autorisations d'urbanisme	Modification faite dans le règlement écrit
	SAGE	Modifier le règlement écrit – modifier la notion d'interdiction de rejet des effluents non traités et corriger le rapport de présentation	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	les croquis pourront être repris pour une meilleure lisibilité (agrandis et/ou compléter exemple pour les limites latérales des parcelles à l'angle de deux voies)	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Page 33 : ajouter un schéma sur les parcelles d'angle dans les Limites de fond de parcelle / limites latérales	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Page 39 : préciser que les antennes relais et éoliennes ne sont pas autorisées en dehors des agglo et Villages (loi Littoral)	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Page 47 :agrandir les schémas	Modification faite dans le règlement écrit
	SNCF	Intégrer des dispositions particulières autorisant la construction ou la gestion de structures nécessaires à l'activité ferroviaire	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Page 68 : stationnement : prévoir l'arrondi en cas de total comportant une moitié de stationnement Préciser si les places requises par m² sont par tranche complète	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Page 75 : ajouter qu'une attestation du service public d'assainissement non collectif (SPANC) sera à joindre à toute demande de PC dans le dispositif d'assainissement autonome	Modification faite dans le règlement écrit
	Contributions LAMOTTE 564 + FPI 517	Supprimer la règle qui impose de couvrir le stationnement s'il y a plus de 10 logements	Modification faite dans le règlement écrit
		Sur la largeur des voies, il manque la précision que cela s'entend trottoir inclus	Modification faite dans le règlement écrit

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
<i>Zones où artisanat et commerce de détail est autorisé / interdit</i>			
	CCI	Délimiter les zones où seront réduites les possibilités d'implanter les activités relevant de la sous-destination "Artisanat et commerce de détail"	Modification faite dans le règlement écrit (Urg et Urlit + URO / Urlit = pas de commerce, interdit)
<i>Zone Urg</i>			
	DDTM	Modifier le tableau des destinations / sous destinations autorisées dans la zone Urg pour ne pas que de nouvelles constructions pour "Autres hébergements touristiques" puissent être autorisées	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Zone UE</i>			
	DDTM	Interdire le camping en zone UE	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM	Revoir le zonage sur la Boudeville	Modification faite dans le règlement écrit
	Département + SMA	Modifier les règles applicables en zone UE pour y inclure l'accueil de terrains locatifs familiaux.	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Prévoir un emplacement réservé pour une nouvelle collecte des déchets verts à proximité de la déchèterie	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA	Emplacement réservé pour l'extension de la déchèterie	Modification faite
<i>Zone UAi et UAt</i>			
	Architecte DND	Modifier la découpe de la zone UAt2 pour le site Beaumanoir, pour correspondre à la nouvelle limite de propriété	Modification faite
<i>zone Uai</i>			
	Le Moulec (497, 591 et R.51)	Zone UAi : autoriser extensions des constructions habitations existantes	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Zone UAp</i>			
	Région	Modifications des hauteurs et programmations autorisées	Modification faite dans le règlement écrit
	Contribution 121 (PERRAULT)	Autoriser les commerces et restaurants, services en zone UAPM	Modification faite dans le règlement écrit
	Région	Modifier les destinations et sous destinations autorisées dans les zones UAP, UAPn, Uapm, et Uapt	Modifications faites dans le règlement écrit
	Département (342)	Modifier le tableau des sous destination pour autoriser l'évolution de la caserne du SDIS	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Uat</i>			
	BEAUMANOIR	Demande que la hauteur de la zone UAt2 soit maintenue à une hauteur de 15 mètres	Modification faite dans le règlement écrit (UAt2 on passe à 15 et on laisse UAt1 à 9m)
<i>Zones A et N</i>			

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	SMA	Apporter des précisions en zones A et N s'agissant des éoliennes et des antennes relais	Modification faite dans le règlement écrit
	SMA + SCoT	Reprendre les règles sur les changements de destination	Modification faite dans le règlement écrit
		Correction erreur : dans le rapport de présentation, on interdit les changements de destination dans la bande des 100m inconstructible, on a oublié de le mentionner également dans le règlement	Modification faite dans le règlement écrit
		Correction erreur : En N, pour le logement il est indiqué "aménagement, la réhabilitation et l'extension mesurée (cf.ES) des constructions existantes, y compris des annexes"	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Zone A</i>			
	DDTM	Précisions sur les logements destinés aux exploitants agricoles	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM + Chambre d'Agriculture + SCoT + SMA	Modifier la dénomination de la zone agricole "protégée" dans les documents du PLU pour éviter toute confusion avec la servitude	Modification faite dans le règlement écrit
	Chambre d'agriculture	Retirer toute mention de construction forestière en zones agricoles (A et Ap)	Modification faite dans le règlement écrit
	Chambre d'agriculture	Mentionner en zone agricole les constructions et installations "nécessaires" à l'exploitation agricole.	Modification faite dans le règlement écrit
<i>Zone N</i>			
		Erreur : Dans la zone N on vise dans le tableau des destinations agricoles une emprise au sol alors que dans le tableau de l'emprise au sol c'est non réglementé	Modification faite dans le règlement écrit (supprime le terme cf ES page 134)
		Erreur : dans la destination habitation on vise par erreur les activités agricoles et forestières	Modification faite dans le règlement écrit
	DDTM	Modifier le secteur Nk afin de supprimer la possibilité de prévoir des extensions (mêmes limitées) au sein de la zone	Modification faite (on supprime NK)
4.1.2 Annexes			
<i>Règlements des zones UM (UM1, UM2, UM3, UM4)</i>			
<i>Cahier des prescriptions patrimoniales</i>			
<i>Inventaire du patrimoine bâti protégé</i>			
	Dossier d'enquête publique	Intégrer la note concordance entre gradations et symbole	Modification faite dans l'annexe du règlement écrit
		Intégrer numéros de page	Modification faite dans l'annexe du règlement écrit
		Répéter les entêtes des colonnes sur chaque page	Modification faite dans l'annexe du règlement écrit
	GUIHARD (68 et 69)	Protéger la propriété au titre du patrimoine bâti AO43 15 rue noguette	Modification faite (gradation la plus basse + typologie urbain)
	SEVENO (60) + MAUGIN (61)	Prendre en compte le petit patrimoine : Captage de St Servan, puits d'aération et acqueduc	Modification faite (éléments intégrés)

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	LECONTE (64)	Protéger la maison remarquable du début du boulevard de Trehouart + les puits d'aération ou de visite de l'ancien aqueduc souterrain (XVème siècle) qui alimentait l'Intra-muros en eau potable à partir de captages sur Saint Servan	Modification faite (éléments intégrés)
<i>Liste des emplacements réservés</i>			
		Erreur dans la surface de l'ER-P6 (150 006 au lieu de 146 847)	Modification faite (Liste des ER + Tome 3)
	SMA	Supprimer les emplacements réservés pour la création de bassins de stockage des eaux usées et eaux pluviales	Modification faite (Liste des ER + Tome 3)
	SMA	Ajouter l'emplacement réservé sollicité rue des Antilles	Modification faite (Liste des ER + Tome 3)
	SMA	Ajouter un emplacement réservé sur le secteur de la Boudeville	Modification faite (Liste des ER + Tome 3)
	MORIN (510)	Modification de l'emplacement réservé ER23 – Parcelle R 256, rue du Docteur Christian Paul	Modification faite (Liste des ER + Tome 3)
	DELALANDE	Suppression de l'ER P2 pour le projet d'agrandissement cimetière	Modification faite (Liste des ER + Tome 3)
<i>Liste des bâtiments pouvant changer de destination</i>			
		prévoir une liste (excel ou xord) avec tous les bâtiments : MH + éléments repérés + SPR en A et N	Modification faite(annexe du règlement graphique)
<i>Liste des cônes de vue</i>			
	JUGAND (14)	Protéger les espaces agricoles et naturels à l'Est de l'Avenue du Maréchal Juin avec la mise en place d'un « cône de vue »	Modification faite (reprise des cônes de vue, règlement graphique)
	MARCAIS (253)	Réintégrer les cônes de vue sur Campus II effacés entre le PADD et l'OAP	Modification de la carte du PADD
4.2 Règlement graphique			
	Mémoire en réponse	Erreur sur la légende : U32 au lieu de UR3	Modification du règlement graphique
		Supprimer le repérage des bâtiments susceptibles de changer de destination dans les planches générales et créer une planche spécifique qui sera jointe en annexe du règlement graphique en document 4,2, Il faudra recenser les MH + éléments de patrimoine bâti + les éléments des SPR	Création d'une nouvelle planche en annexe du règlement graphique
	DDTM	Reprendre la zone humide correspondant à une mesure compensatoire	Modification du règlement graphique + figure dans note annexe sur inventaire des zones humides
4.2.1 Planches graphiques 10 000e + 2 500e			
<i>Toutes les cartes</i>			
		Il manque sur toutes les planches par zone les zonages dans les petites zones, les remettre systématiquement	Modification du règlement graphique
	DDTM	Couleurs A / Ap pas facile à distinguer, améliorer le contraste	Modification du règlement graphique
	DDTM	Reprendre les cours d'eau	Modification du règlement graphique + ajout d'une synthèse sur l'inventaire des ZH et cours d'eau en annexe

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	JUGAND (14)	Modification du tracé de l'EPR près du Davier	Modification du tracé des espaces proches du rivage sur le secteur du davier comme proposé dans la contribution.
		Numéroter les deux zones 1AUAi en "1AUAi1"	Modification du règlement graphique
		Redécouper l'Espace boisé classé pour exclure la partie en bitume, parcelle BS 294	Modification du règlement graphique
	DDTM	Reprise du zonage sur la Boudeville	Modification du règlement graphique
	DDTM	Modifier Nk	Modification du règlement graphique (suppression Nk)
	JUGAND (14)	Réduire le PAPAG sur les seules zones U	Modification du règlement graphique (on réduit le PAPAG sur zone U)
		Erreur de découpe : intégrer le bout de la parcelle dans la zone UR n°DD 109	Modification du règlement graphique
		Erreurs de zonage dans l'ER 23 à Rothéneuf	Modification (Retrait du rond-point + Modification 3 cheminées-le pont)
		Erreur dans la découpe de la zone à Quelmer	
	SAVORNIN (R.54)	Demande de rendre constructible ses parcelles K 863 et 865 (prévues en N dans le PLU révisé et actuellement à moitié en Uba et 1AULb)	Modification faite
	HERNIOTE (R.92)	Demande de constructibilité de type pavillonnaire en DM3 (UAi1 prévu)	Modification faite
	BONNIER (R.3)	Demande d'élargir la zone constructible L. 280 (L. 281+L90) pour faire une terrasse	Modification faite
	MARCILLE (212, 539, 599)	opposés au déclassement en N	Modification du zonage en UR1 sur la parcelle concernée et celles au nord dans un souci de cohérence
	LEMOULEC Léa (R. 51, 497, 591)	Demande de modification du zonage (UA1 prévu)	Modification du zonage en UR1
	LEMOULEC Léa (R. 106)	Demande de modification du zonage (parcelles DL4/DL91/DL149/DL87/DL89/DL163/DL164)	Modification avec une partie du jardin en Espace vert à protéger
	ROBET (R.100) + ROUHAUD 410	demande de modification du classement de sa parcelle	Modification du zonage en Ap
	POLGE (R. 42, R. 45)	Demande le classement du bâti VM71	Modification : repérage du bâtiment remarquable, typologie représentation sous typologie malouinière + le jardin et éléments de petit patrimoine
	HERNIOTE (R.92)	Demande de repérage du mur sur la parcelle DM172 + d'un puits traditionnel en côté nord de cette parcelle	Modification (protection du mur et du puit)
	PALENSSIA (398)	Demande de modification du zonage (suppression de l'espace vert à protéger) sur les parcelles cadastrées section E n°209p et 479	Modification (suppression de l'EVP sur les deux parcelles)
	COULOMB (R. 78)	Demande de prévoir des protections sur les jardin de la Malouinière de l'Ormerie (Parcelles 638 et 639 et 640)	Modification (maintien de la protection du PLU de 2006 en tant que jardin d'ornement)
	COLLIN DE LA BELLIERE (81)	Demande de réduction de l'EBC sur la parcelle cadastrée section BV n°739	Modification (une partie en EBC à l'Ouest et le reste en PJO)
	GASNIER (R. 53)	Demande de modification du zonage (parcelles BX 132 et 134) (maison et jardin). La parcelle 134 est indiquée « jardin à protéger » alors qu'il n'a aucun caractère remarquable	Modification (suppression de la protection sur la parcelle 134, et maintien de l'EBC PLU 2006)

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	DE LA ROCHE-FOUCAULD (C. 29)	Demandes relatives au classement des différentes parcelles : - Parcelle 600 : jardin d'agrément et potager. Demande de maintien en NPP non boisé - Parcelles 599 et 600 : demande d'extension de la zone UEe à une partie de la parcelle 600 afin de permettre des aménagements extérieurs de confort. - Parcelle 156 : souhaite préserver le mur ancien et ne pas boiser trop près. - Parcelle 605 : maintien en zone UEe.	Modification du zonage (classement en U derrière la maison de l'emprise sans arbres + le bout de terrain au sud, et la haie derrière la maison en PJO)
	CARADEC (R. 64, R. 72)	Reprendre la localisation des arbres dans l'Intra-Muros Place des Frères Lamennais.	Modification des emplacements des arbres
	BOULANGER (211)	Demande de modification du zonage sur la parcelle 341 section AY pour laquelle ils ont obtenu un CU opérationnel le 30 août 2024 (absence de boisement)	Modification (suppression de la protection)
	BERNIER (83)	Demande de modification du zonage (éléments repérés + jardins) et demande de passer en UR1+ (Parcelles CH 217 221 222 60 532) classées en zone UR1	Modification du zonage (UR1+), suppression du PJO et modification des éléments repérés
	AIGUILLON CONSTRUCTION (538)	Demande de modification du zonage de 14 parcelles situées rue du Petit Paramé qui accueillent actuellement 12 logements individuels locatifs sociaux situés en zone Uee	Modification du zonage en UR2
	FAVEREAU (432)	Demande de modification du repérage : murs + le jardin côté grande maison (BO 160)	Modification des éléments protégés (mur et arbres)
	HEUX (85)	Demande la non inscription de sa maison en bâtiment protégé (parcelle BS 301)	Modification (suppression du repérage)
4.2.2 Annexes			
		<i>Plans masse des zones UM (UM1, UM2, UM3, UM4)</i> <i>Carte des gradations et typologies des éléments de patrimoine bâti protégés</i> <i>Carte servitude de mixité sociale, secteurs et linéaires commerciaux</i> <i>Carte des bâtiments repérés au titre des éléments susceptibles de changer de destination</i>	Nouvelle carte
5. Annexes			
	DDTM	Annexer les rapports des bureaux d'études ayant réalisé les inventaires complémentaires des zones humides	Ajout en annexe d'une note sur l'inventaire des zones humides et cours d'eau
	DDTM + mémoire en réponse + ARS	Intégrer le périmètre de protection éloigné du captage de Sainte Suzanne dans les planches graphiques en annexe	Modifications faites dans le rapport de présentation
	Département	Intégrer les plans d'alignement dans les annexes du PLU	Ajout de la liste transmise par le département dans les annexes du PLU
	Département	Joindre le document relatif à la stratégie de développement économique de Saint-Malo Agglomération	Ajout en annexe
	Département + SMA	Intégrer la problématique des espèces invasives + la liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne	Ajout en annexe et dans le rapport de présentation + OAP TVB
	Département	Demande de reprise des marges de Routes Départementales listées	Modifications faites sur les planches graphiques
	PNR	Intégrer la délimitation du PNR en annexe des planches graphiques du PLU	Modifications faites sur les planches graphiques


Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
5.0 Liste des annexes	GRT GAZ	Reprendre les servitudes I1 et I3	Modification des servitudes I1 et I3
		Erreur, supprimer le périmètre de sauvegarde du commerce car il y a une carte spécifique pour les linéaires commerciaux	Modification de la planche autre annexes réglementaires
5.1 Servitudes d'Utilité Publique			
		Légende AC1 = Monuments Historiques	
	Armées	intégrer PT1 et PT2	
5.1.1 Liste des Servitudes d'Utilité Publique			
	GRT-GAZ	Reprendre les servitudes I1 et I3	Modification des servitudes I1 et I3
5.1.2 Planches graphiques des Servitudes d'Utilité Publique			
5.1.3 Servitude de protection des Monuments Historiques (AC 1)			
5.1.4 Servitude de protection des sites inscrits et classés (AC 2)			
5.1.5 Sites Patrimoniaux Remarquables (ex ZPPAUP) (AC 4)			
5.1.6 Servitude de passage des piétons sur le littoral (EL 9)			
5.1.7 Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbure et de produits chimiques et de certaines canalisations de distribution de gaz (I 1) et Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz (I 3)			Ajout en annexe
	GRT-GAZ	Mettre à jour le plan : l'ouvrage présent sur les planches 11 & 14 à été renoncé à l'exploitation.	Modification faite
5.1.8 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (I 4)			
5.1.9 Plan de Prévention des Risques de submersion marine (PPRSM) (PM 1)			
5.1.10 Servitude Société Dépôts de Pétrole Côtiers (DPC) (PM 2)			
5.1.11 Servitudes de protection du domaine public ferroviaire (T1)			
5.1.12 Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles ou les perturbations électromagnétiques (PT1 et PT2)			
5.1.13 Servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement (T 7)			
5.1.14 Routes départementales traversant la commune faisant l'objet de plans d'alignement			Ajout en annexe
5.2 Annexes Sanitaires			
		Notice Eaux usées = 5 305 nouveaux logements (au lieu de 6 305) p.8/9	Modification faite avec le chiffre actualisé à 5 265 logements
	SMA	ajout du PLPDMA	Ajout en annexe
5.2.1 Plans des réseaux			
		<i>Plan du réseau d'Eaux Usées (EU)</i>	
		<i>Plan du réseau d'Eaux Pluviales (EP)</i>	
		<i>Plans du réseau Adduction en Eau Potable (Aep)</i>	
		<i>Plan de la couverture incendie</i>	

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
5.2.2 Eaux et assainissement			
	DDTM	Mise à jour des annexes	Mise à jour des annexes sanitaires
		<i>Rapport sur les annexes sanitaires</i> <i>Schéma directeur d'assainissement des eaux usées</i> <i>Règlement de l'Assainissement Collectif</i> <i>Règlement de l'Assainissement Non Collectif (ANC)</i> <i>Schéma directeur RME et notice de l'eau potable</i> <i>Notice du Zonage Eaux Pluviales de Saint-Malo</i>	
5.2.3 Collecte et traitement des déchets			
		<i>Règlement de collecte des déchets</i> <i>Notice de la gestion des déchets</i> <i>Rapports d'activité et plaquettes sur les consignes de tri</i> <i>Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de gestion des biodéchets</i> <i>Synthèse du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de SMA 2024-2030</i> <i>Rapport du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés</i> <i>Livret de fiches action du programme local de prévention des déchets</i>	nouvelles annexes
5.3 Autres annexes réglementaires			
5.3.1 Planches graphiques des autres annexes réglementaires			
		ENS + droit de Préemption ENS incomplet (il manque partie au Nord de la Ville)	Modification faite
		Reprendre les périmètres des ZAC et les dates de création (il manque la Houssaye)	Modification faite
	PNR	Ajouter le périmètre PNR	Modification faite
5.3.2 Annexes liées au Code de l'environnement			
		<i>Sites Natura 2000</i>	
		<i>ZNIEFF</i>	
5.3.3 Délibérations soumettant certains travaux à autorisation			
		<i>Clôtures</i>	
		<i>Démolition</i>	
		<i>Ravalement</i>	
5.3.4 Règlement Local de Publicité			
5.3.5 Périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat			
5.3.6 Servitude relative au classement sonore des infrastructures terrestres			
5.3.7 Secteurs d'Information sur les Sols			
5.3.8 Zones de Présomption de Prescriptions Archéologiques			
5.4 Autres Annexes informatives			
5.4.1 Guide des bonnes pratiques			

Tableau de synthèse des modifications apportées à l'issue de l'enquête publique

Document	Provenance de la demande	Demande formulée	Modifications
	<ul style="list-style-type: none"> 5.4.2 Plan de mise en accessibilité de la voirie 5.4.3 Plan Biodiversité 5.4.4 Plan de végétalisation 5.4.5 Stratégie foncière économique de SAINT-MALO AGGLOMERATION publiée le 7 février 2025 5.4.6 Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne du Conservatoire botanique national de Brest 5.4.7 Plantes allergisantes, le guide de la végétation 5.4.8 Liste des plantes allergisantes 5.4.9 Note de synthèse sur l'inventaire des zones humides et des cours d'eau 		<p>Nouvelles annexes</p>